



CENTRE OF EXPERTISE

ANTIMICROBIAL CONSUMPTION AND RESISTANCE IN ANIMALS

**PLAN D'APPROCHE (PdA)
SPÉCIFIQUE À L'ÉLEVAGE
POUR
LA DIMINUTION DE L'USAGE
D'ANTIBIOTIQUES**

L'asbl AMCRA est le centre de connaissance fédéral pour tout ce qui concerne l'utilisation et les résistances aux antibiotiques chez les animaux. La mission d'AMCRA consiste à collecter et à analyser toutes les données relatives à l'usage des antibiotiques et aux résistances bactériennes chez les animaux en Belgique. AMCRA désire fonctionner de manière neutre et objective par la communication, la sensibilisation et le conseil, afin de préserver la santé humaine, la santé animale et le bien-être des animaux, et d'atteindre une politique durable de l'antibiothérapie en Belgique. L'asbl AMCRA est opérationnelle depuis le 2 janvier 2012 et formule notamment des avis visant à parvenir à une réduction rationnelle de la consommation d'antibiotiques chez les animaux en Belgique.

Plan d'approche (PdA) spécifique à l'élevage pour la diminution de l'usage d'antibiotiques

I. INTRODUCTION

En Belgique, l'utilisation d'antibiotiques pour les animaux de rente est suivie au niveau des élevages via différents systèmes de collecte de données. Les données collectées sont traduites en un nombre qui indique le degré d'exposition des animaux aux antibiotiques : la valeur BD_{100} (soit, le nombre de jours de traitement avec des antibiotiques sur une période de 100 jours). Grâce à la valeur BD_{100} , les éleveurs peuvent comparer l'utilisation d'antibiotiques dans leur élevage avec celle d'autres éleveurs ou avec une ou plusieurs valeurs de références. Les éleveurs dont la consommation d'antibiotiques, comparée à celle de leurs collègues, est élevée sont encouragés à prendre des mesures leur permettant de ramener leur usage d'antimicrobiens, pour une ou plusieurs catégories animales de leur élevage, à des valeurs moyennes. Pour se guider dans le choix et l'exécution de ces mesures, on peut se référer au « Plan d'approche spécifique à l'élevage pour la diminution de l'usage d'antibiotiques », en bref le « Plan d'approche » (ou PdA).

Le document présent résulte d'une concertation avec un groupe d'experts et est conçu comme un **exemple**. Il n'est pas spécifique à une catégorie animale particulière et peut être utilisé de sa propre initiative sous sa forme actuelle; il peut aussi être adapté en fonction des besoins spécifiques d'un secteur ou d'un élevage particuliers.

Son objectif général est d'aider l'éleveur et son vétérinaire à faire baisser la consommation d'antibiotiques dans l'élevage. Le PdA est organisé de telle manière que les différents facteurs qui peuvent être à l'origine d'une utilisation élevée d'antibiotiques puissent être abordés un à un. Pour

chaque cause, des mesures peuvent être proposées, accompagnées d'un planning, que l'éleveur ou son vétérinaire pourront appliquer pour éliminer le facteur de risque. Idéalement, ce PdA s'incorporera dans une politique plus générale visant la santé optimale de l'élevage. Dans ce sens, l'exécution de mesures spécifiques peut être intégrée dans la gestion à long terme de l'élevage.

II. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Identification de l'éleveur :

Nom du vétérinaire de l'exploitation :

Numéro du troupeau ou adresse du bâtiment :

Espèce et catégorie animale

Veuillez indiquer ce qui vous concerne :

porcelet non sevré / porcelet sevré / porc à l'engraissement / truie et verrat / veau de boucherie /
bétail laitier / bétail viandeux / poulet de chair / poule pondeuse /

Ce PdA est-il le premier pour cette espèce et catégorie animale, ou complète-t-il un PdA existant ?

Veuillez indiquer ce qui vous concerne :

Premier PdA - Complément

Si c'est le premier

Date :

Si c'est un complément

Date du plan précédent :

Date du complément :

Date / version du plan sanitaire de l'élevage auquel ce PdA se rapporte :

III. UTILISATION D'ANTIBIOTIQUES DANS VOTRE ÉLEVAGE

1) Rapport périodique d'exploitation suite auquel vous élaborez ce PdA :

2) Zone dans laquelle se situe votre consommation d'antibiotiques pour cette espèce ou catégorie animale dans le rapport d'exploitation :

Indiquez ce qui vous concerne :

Zone de vigilance (jaune) – Zone d'action (rouge)

3) Alerte vous ayant incité à établir ce PdA :

.....

4) En combien de temps souhaitez-vous évoluer de la zone rouge à la zone jaune ou de la zone jaune à la verte ?

Rouge → Jaune : Date visée

Jaune → Vert : Date visée

5) Quels traitements ou produits, selon vous et votre vétérinaire, sont responsables de votre consommation élevée d'antibiotiques ?

Antibiotique	Type d'usage (préventif / métaphylac- tique / curatif)	Affection / diagnostic	Origine de l'affection	Nombre d'animaux traités (un animal particulier / un groupe entier ou tout un bâtiment / un ou plusieurs compartiments)	Mode d'administration (prémélange / eau d'abreuvement / bolus / local ou topique / intraveineux / intramusculaire /)
<i>Par exemple, doxycycline</i>	<i>Métaphylactique</i>	<i>Toux causée par Mycoplasma hyopneumoniae</i>	<i>Ventilation mal réglée</i>	<i>Bâtiment entier</i>	<i>Prémélange</i>

IV. OBJECTIFS ET ÉVALUATION DE LA GESTION DE VOTRE EXPLOITATION

1) Comment procéder à une détection efficace des maladies ?

Actions pour une détection efficace des maladies	Objectif final*
<i>Par exemple Utilisation de systèmes de détection (smart farming / systèmes de notation)</i>	<i>Traitement plus ciblé des animaux malades et traitement de plus petits groupes</i>

* Le nombre d'animaux traités doit toujours être le plus bas possible. Tâchez d'isoler les animaux malades du groupe d'animaux sains et de ne faire suivre un traitement curatif qu'à l'animal malade ; ne passez à un traitement métaphylactique ciblé que si nécessaire. Un « traitement métaphylactique ciblé » signifie que ne seront traités avec un antibiotique, parmi des animaux maintenus en groupe, que ceux qui courent un risque accru de présenter des symptômes d'infection bactérienne en raison de la présence immédiate d'animaux malades cliniquement, ou d'un contact avec l'un d'entre eux. Une observation fréquente du groupe d'animaux et l'utilisation de moyens de diagnostic objectifs favorisent une détection rapide et un traitement ciblé.

- 2) Quelles adaptations proposez-vous de mettre en place pour éliminer les causes des affections à l'origine de votre consommation accrue ou trop élevée d'antibiotiques ? Une liste non-limitative des domaines dans lesquelles des mesures peuvent devoir être prises est présentée à la fin de ce document.

Objectif final	Actions, à réaliser par qui ?	Délai de réalisation de l'action	L'action a-t-elle été exécutée ?	Évaluation des effets cliniques 1*	Évaluation des effets cliniques 2*	Délai de réalisation de l'objectif final**
Par exemple <i>Optimiser la ventilation</i>	<i>L'éleveur contacte le conseiller pour le climat du bâtiment</i>	<i>1 mois</i>	<i>Oui</i>	<i>La toux a diminué</i>		<i>1 mois</i>
Par exemple <i>Amélioration qualitative des animaux achetés / des aliments</i>	<i>L'éleveur s'accorde avec le fournisseur d'animaux et de nourriture</i>	<i>2 semaines</i>	<i>Oui</i>	<i>Moins de problèmes intestinaux</i>		<i>2 mois</i>

* Vous pouvez évaluer les effets cliniques consécutifs à la réalisation des actions.

** Indiquez ici une date à laquelle vous espérez avoir réalisé l'objectif final, à savoir l'élimination de la cause de l'affection qui a justifié l'utilisation d'un antibiotique.

- 3) Constatez-vous une évolution de la mortalité ou des résultats de production depuis que la cause de l'affection a été combattue ? Le temps nécessaire pour qu'une évaluation de la mortalité et/ou des résultats de production puisse être effectuée dépend de l'affection (qu'elle soit ou non liée à la saison, l'âge, le cycle de production...).

Mesure appliquée	Évaluation de la mortalité et/ou des résultats de production après	Évolution de la mortalité et/ou des chiffres de production
<p>Par exemple <i>Optimiser la ventilation</i></p>	<p><i>6 mois</i></p>	

Signature de l'éleveur :

Signature du vétérinaire :

Domaines dans lesquels des mesures peuvent être prises (liste non-limitative) :

- Aliments et eau d'abreuvement
- Hébergement et climat du bâtiment
- Biosécurité externe
 - o Politique d'achat
 - o Politique de quarantaine
 - o Qualité de l'eau et des aliments
 - o Contrôle de l'accès (vêtements, chaussures, lavage des mains...)
 - o Vêtements et matériel d'exploitation
 - o Prévention et lutte contre les animaux nuisibles et les insectes
 - o Personnes et camions autorisés dans l'exploitation
 - o Localisation de l'élevage
- Biosécurité interne
 - o All in / all out et systèmes de production
 - o Éloignement des animaux domestiques des bâtiments
 - o Mesures d'hygiène – Nettoyage & désinfection
 - o Densité animale
 - o Gestion des maladies
 - o Litière
 - o Optimisation de la marche en avant
- Politique de vaccination
- Optimisation de l'hébergement
- Politique relative au colostrum
- Gestion de la santé du pis
- Génétique
- Santé du pied
- Rasage des bovins
- Lutte contre les endoparasites et les ectoparasites